

La Fédération genevoise des musiques de création émet ses recommandations pour une rémunération qui prenne en compte le travail réel des musicien·nes. La balle est dans le camp des politiques

Une grille pour le juste prix

RODERIC MOUNIR

Genève ► Un an de travail et au bout, une grille tarifaire. Des chiffres sur la base desquels les collectivités publiques vont pouvoir déterminer comment revaloriser un secteur culturel particulièrement fragile. La Fédération genevoise des musiques de création (FGMC) est née en 2019 pour défendre les intérêts des musicien·nes professionnel·les. Elle dévoilait mardi les conclusions de ce chantier important. Fruit d'une vaste collecte de données, son document s'intitule *Recommandations et grilles tarifaires dans le domaine des musiques actuelles de création à Genève*.¹

«On ne veut pas gagner plus, on veut gagner juste.» Le cri du cœur lancé hier repose sur un constat établi en 2020: 73% des membres de la FGMC gagnent moins de 3000 francs par mois, soit la fourchette basse du revenu médian des musicien·nes suisses, comprise entre 3000 et 4000 francs selon une étude du sociologue Marc Perrenoud. Précarité choquante encore aggravée par la pandémie. Et décalage complet avec la réalité du travail effectué par les musicien·nes. «Un frein majeur à la professionnalisation, au développement artistique et au rayonnement des artistes suisses sur les scènes internationales», déplore la FGMC.

C'est sur mandat du Service culturel de la Ville de Genève et de l'Office cantonal de la culture et du sport que l'association a fixé le niveau de rémunération qui permettrait aux musicien·nes de vivre dignement, d'accéder aux assurances sociales et à la prévoyance.

La prestation complète

La FGMC s'est inspirée de ce qui se pratique dans d'autres milieux tels que ceux de la musique classique, du théâtre ou de la danse. Une rémunération non plus au cachet, mais en fonction des heures de travail effectuées. Un concert, c'est aussi le temps de déplacement du matériel, la balance, l'attente (avec les retards éventuels), autant de tâches où les musicien·nes se rendent disponibles. Sans oublier le temps de composition et de répétition en amont.

Ainsi, la prestation de concert isolée, hors tournée, est évaluée à 830 francs pour l'employeur, soit un salaire brut de 697 francs pour l'artiste. A titre de comparaison, l'AMR, grâce à une rallonge de 50 000 francs allouée par la Ville en 2021, a pu ajuster ses cachets à 400 francs net par musicien·ne, si il ou elle était salarié·e par l'association (450 sous le statut d'indépendant·e), contre 300 aupara-



Un concert, c'est aussi le temps de déplacement du matériel, la balance, l'attente, sans oublier la composition et les répétitions. DR

Un calculateur pour les arts visuels

Expositions ► Certains musées, centres d'art ou espaces indépendants suisses paient désormais un honoraire aux artistes qu'ils exposent. Une nouveauté, car jusqu'ici, dans l'économie muséale, les plasticien·nes étaient bien souvent les seul·es à ne pas être rémunéré·es pour le travail fourni (hors *per diem* ou remboursement de frais). Parce que l'exposition donne de la visibilité à leur travail et que le musée met à disposition espaces et main d'œuvre.

Alors que l'actuel Message culture de la Confédération conditionne les subventions fédérales au paiement d'honoraires, incitant les pouvoirs publics à encourager cette évolution, une initiative genevoise accompagne le changement de paradigme. Soutenue par Ville et Canton, elle propose un calculateur de rémunération, un contrat-modèle d'exposition et des ressources téléchargeables, le tout disponible sur travailldesartistes.ch

Le site résulte d'un mandat confié à quatre entités par le Service culturel de la Ville de Genève et l'Office cantonal de la culture et du sport: le groupe GARAGE, Rosa Brux, Lab-of-Arts et la responsable culturelle Hélène Mariéthoz. C'est l'association professionnelle Visarte Genève qui a assuré le lancement de la plateforme, en coordination avec Visarte Suisse.

En 2020, cette dernière avait publié des recommandations en matière de rémunération, avec des forfaits en fonction de la taille des espaces, allant de 500 francs (espace off) à 5000 francs pour un grand musée, ou 1200 francs pour une performance. L'outil genevois s'en inspire, avec une somme de base déterminée par plusieurs critères – nombre d'artistes programmés, durée de l'exposition –, mais prend aussi en compte la nature de l'œuvre exposée (nouvelle production, adaptation ou

œuvre existante). «L'idée est de différencier un ready made d'une réalisation qui aura demandé 600 heures de travail», résume la curatrice Julie Marmet, l'une des référentes pour GARAGE.

On peut négocier un montant forfaitaire ou calculer un honoraire pour la réalisation des œuvres, en fonction d'un salaire horaire – au minimum 24 francs selon la loi genevoise, ou 90 francs pour une personne indépendante. Montage et transport, textes de catalogue ou discours au vernissage peuvent également être pris en compte, le tout en intelligence avec la structure organisatrice de l'exposition.

Concrètement, dans un accrochage collectif de sept artistes, par exemple au Centre d'art contemporain de Genève, chaque participant·e proposant des œuvres existantes recevrait 1400 francs, somme comprenant quatre heures de transport et montage – un montant qui descendrait à 275 francs dans un espace off dont le budget annuel ne dépasse pas 50 000 francs. Au Mamco, une exposition personnelle faite de nouvelles pièces, avec un montage de cinq jours, une conférence, une discussion et un texte pour le catalogue coûterait quant à elle quelque 17 000 francs.

Un total évidemment à négocier, concernant le paiement des œuvres notamment. Et quoi qu'il en soit, «ce ne serait pas nécessairement à l'espace d'exposition de prendre en charge cette somme, précise Julie Marmet. La structure et l'artiste devront travailler de concert pour réunir les fonds, par exemple par le moyen de subventions et de coproductions, comme dans les arts vivants.»

SAMUEL SCHELLENBERG
Infos: travailldesartistes.ch

«L'augmentation de la dotation n'est donc pas obligatoirement immense pour faire la différence», souligne la FGMC. Tournée, résidence et journée d'enregistrement sont aussi chiffrées. Pour la composition d'un titre de 4 minutes, le tarif recommandé est de 1681 francs brut, soit un jour de travail par minute composée. Au-delà de 10 concerts par mois avec la même formation, le salaire devrait être mensualisé (4958 francs brut), aucun autre engagement n'étant compatible. Tout cela sans discrimination de style, et applicable tant aux musicien·nes (DJ compris·es) qu'aux personnes œuvrant dans la technique et l'administration.

Concrétisation politique

Qui paiera? C'est évidemment le cœur du sujet. L'association se contente de fournir la grille, établie sur des critères tels que l'expérience, la reconnaissance (celle des pair·es, les distinctions obtenues, la présence médiatique), le niveau de formation, le statut administratif (indépendant·e, salarié·e), la part de l'activité de musicien·ne dans le revenu ou temps de travail total. La revalorisation concerne tout un écosystème, des salles et festivals aux labels en passant par les tourneurs et structures de production. La concrétisation, elle, relève du politique. Augmentation des budgets? Rééquilibrage du soutien entre musiques de patrimoine et création? Ou mécanisme supracantonal tel qu'un fonds alimenté y compris par la Confédération?

L'harmonisation est souhaitable. Genève n'est pas le seul canton à œuvrer sur cette question. Sonart, principale association professionnelle des musicien·nes indépendant·es en Suisse, publiera bientôt ses propres recommandations. «Les lignes bougent, nous ouvrons le débat et fournissons des arguments», avance la FGMC. Conseiller culturel en musiques actuelles à la Ville de Genève, Jakob Graf salue pour sa part le travail accompli, qu'il a suivi de près. «Les logiques de marché basées sur la seule billetterie ne peuvent garantir la création indépendante, constate-t-il. La notion de budget va devoir remplacer celle de cachet.»

Dans un premier temps, la discussion va s'engager à Genève entre les pouvoirs publics et les structures conventionnées – soit une dizaine de salles et festivals dont le subventionnement sur quatre ans offre une meilleure prévisibilité. Une rencontre est agendée au 5 octobre. Trop tard pour le budget 2024. Mais pour l'année suivante? I

¹ Consultable ici: musiquesdecreation-ge.ch/remuneration-des-musiciens

PERFORMANCE

ANNE ROCHAT DISTINGUÉE

Le Prix suisse de la Performance a été décerné samedi au Kunsthaus Baselland à la Vaudoise Anne Rochat et au Sud-Africain Tiran Willemse. Le prix du public revient lui à Joseph Baan et Luc Häfliger pour *BLOWn*. **ATS**

MUSIQUE (VD)

TRAVERSÉE DES AMÉRIQUES

Le Sinfonietta de Lausanne inaugure sa saison avec un concert qui parcourt les Amériques du Nord au Sud, ce jeudi, à la salle Métropole. Au menu, *Ouverture cubaine* de George Gershwin, un concerto pour harpe d'Alberto Ginastera et la *Symphonie no 3* d'Aaron Copland. **MOP**
Je 28 septembre à 20h, salle Métropole, Lausanne.
Infos: sinfonietta.ch

Balkans et Belgique à Epalinges

Epalinges ► Le 1066 Festival revient ce week-end pour une 9^e édition placée sous le signe de la diversité culturelle. Vendredi, les musiques balkaniques vibreront dans la salle de spectacle d'Epalinges. Samedi, Warhaus, le projet solo de Maarten Devoldere, présentera son nouvel album lors d'une soirée dédiée à la Belgique.

Les artistes feront voyager le public à travers leurs musiques. Direction les Balkans, pour commencer, avec Boban Markovic, un habitué des bandes originales des films d'Emir Kusturica, qui se produira avec son orchestre pour un unique concert en Suisse romande. Au menu également Kocani Orkestar, venu tout



droit de Macédoine, et Shantel et son Bucovina

Club Soundsystem. La deuxième soirée rendra hommage à l'esprit libre de la Belgique et à son héritage artistique, explique un communiqué. Warhaus, le projet solo du chanteur du groupe Balthasar, jouera son nouvel album. A découvrir également la rappeuse flamande Coely (PHOTO: DR), Hooverphonic ou encore le chanteur Marka, le père d'Angèle et de Roméo Elvis.

Né en 2013, le Festival 1066 – le code postal d'Epalinges – se distingue par sa volonté d'allier tradition et modernité. L'association qui gère le festival est présidée par Guillaume «Toto» Morand. **ATS**

THÉÂTRE (GE)

CES SEINS QUE L'ON NE SAURAIT VOIR

Ces dernières années, on a vu des vulves géantes s'ériger dans l'espace public pour sensibiliser à des problématiques féministes et alerter sur les inégalités de genre. A l'Étincelle, à la Jonction, *Milk* ou *l'histoire de mes seins magnifiques* poursuit ces questionnements, cette fois-ci autour de la poitrine, qui fait régulièrement l'objet d'injonctions, au sujet de l'allaitement ou des tenues vestimentaires. Après le Festival des seins, ces enjeux devraient être mis à plat par Simona Ferrar, épaulée à la dramaturgie par Adina Secretan et Anne-Laure Sahy, dans son seule-en-scène à découvrir dès ce soir. **CDT**

Du 27 au 30 septembre, 19h, L'Étincelle-Maison de quartier de la Jonction, Genève, www.mqj.ch; fig-tree.ch